

Où emprunter un vélo métropolitain ?

En fonction de votre lieu de résidence, vous pouvez vous renseigner et vous rendre, muni des pièces nécessaires à la constitution du contrat de prêt, dans les différentes **Maisons Métropolitaines des Mobilités Alternatives à Bordeaux, Bègles, Pessac et Mérignac**. Sur la **Rive Droite**, la Maison itinérante des Mobilités alternatives prend périodiquement ses quartiers à **Bassens, Lormont, Floirac et Cenon**.

Un conseil tout de même : avant de vous déplacer, prenez contact avec le service de prêt métropolitain pour vous renseigner sur les horaires et la disponibilité des vélos au 05 56 33 73 75 ou bien au 06 20 33 72 11 pour le prêt sur les sites autres que la MAMMA du cours Pasteur.

La Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives de Bordeaux

69 cours Pasteur, 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 33 73 75

Courriel : maisondesmobilités@bordeaux-metropole.fr

Horaires : Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le premier samedi matin de chaque mois. Fermeture les jours fériés.

La Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives Cycles & Manivelles à Bègles

28 rue Léon Gambetta, 33130 Bègles
Tél : 09 83 91 48 08

Courriel : contact@cycles-manivelles.org
Prêt sur site 1 vendredi par mois hors vacances scolaires et jours fériés.

La Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives Etu'Récup à Pessac

2 adresses :

- **Campus** : Domaine Universitaire, 13 avenue Pey Berland, 33600 Pessac
- **Pessac Centre** : Rue des poilus, 33600 Pessac

Tél : 05 40 00 29 18

Courriel : hello@eturecup.org

Prêt sur site 2 mercredis par mois hors vacances scolaires et jours fériés.

La Maison Itinérante du Vélo et des Mobilités Alternatives Vélo-Cité sur la Rive Droite

- **Quartier Prévert - Salle Laffue** : Rue Laffue, 33530 Bassens
- **Espace Simone Signoret** : 1 avenue Carnot, 33150 Cenon
- **Maison des initiatives Dravemont** : Rue Salvador Allende, 33270 Floirac

- **Pole Brassens Camus** : Rue Henri Dunant, 33310 Lormont

Tél : 05 56 81 63 89

Courriel : contact@velo-cite.org

Prêt sur site 3 vendredis par mois hors vacances scolaires et jours fériés.

La Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives Léon à Vélo à Mérignac

215 avenue de la Marne, 33700 Mérignac

Tél : 06 16 16 43 50

Courriel : leonavelomerignac@gmail.com

Prêt sur site 2 mercredis par mois hors vacances scolaires et jours fériés.

Les Permanences de la MAMMA

- **Au LABB de la Mairie de Quartier de Bordeaux Caudéran** (Avenue Louis Barthou, 33200 Bordeaux) : Prêt sur site le lundi, mercredi et vendredi de 10h à 13h hors vacances scolaires et jours fériés.

- **À la Mairie de Quartier de Bordeaux Saint-Augustin** (Place de l'Église Saint-Augustin, 33000 Bordeaux) : le lundi de 15h à 16h sur réservation.

- **À la Mairie de Quartier de Bordeaux Maritime** (196 rue Achard, 33000 Bordeaux) : le mardi de 10h à 11h sur réservation.

- **À la Maison Cantonale de Bordeaux Bastide** (20 rue de Châteauneuf, 33100 Bordeaux) : le jeudi de 14h à 15h sur réservation.

- **À la Mairie de Quartier de Bordeaux Grand Parc** (Place de l'Europe, 33300 Bordeaux) : le jeudi de 16h à 17h sur réservation.

Tél : 06 20 33 72 11

Courriel : maisondesmobilités@bordeaux-metropole.fr

EMPRUNTER UN VÉLO MÉTROPOLITAIN !



Emprunter votre vélo,
c'est simple
et gratuit
avec les Maisons
Métropolitaines
des Mobilités
Alternatives!

Il n'y a pas d'âge
pour pédaler!
Jeunes, seniors,
étudiants, seul
ou en famille:
vous pouvez
tous bénéficier
de cette formule
de prêt simple
et avantageuse.

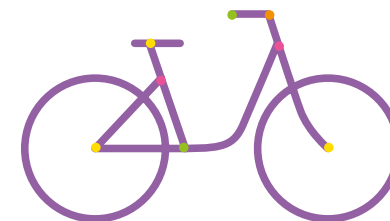
Emprunter un vélo métropolitain!

Différents types de vélos sont prévus pour satisfaire les besoins de chacun et répondre à toutes les curiosités :

- des **vélos classiques** pour tester un nouveau quotidien à vélo (durée de prêt de 10 mois maximum),
- des **vélos à assistance électrique** pour les trajets de plus longue distance (durée de prêt de 2 mois maximum),
- des **vélos cargos à assistance électrique** pour familles et faire les courses (durée de prêt de 2 mois maximum),
- des **vélos pliants** pour faciliter les trajets combinant transports en commun et vélo (durée de prêt de 2 mois maximum),
- des **tricycles pour adultes** afin de reprendre en douceur la pratique du vélo (durée de prêt de 2 mois maximum),
- des **équipements et accessoires** comme les paniers et cadenas type U sont également prévus en prêt.

À noter

Le prêt n'est pas renouvelable sur un même type de vélo mais vous pouvez emprunter une fois chaque type de vélo.



Comment bénéficier du prêt de vélo métropolitain?

Vous devez habiter le territoire de Bordeaux Métropole et être majeur. Présentez-vous le jour du retrait avec :

- **une pièce d'identité,**
- **un justificatif de domicile de moins de trois mois** (pas de facture de téléphone portable),
- **un RIB** afin d'établir un mandat de prélèvement qui permettra à Bordeaux Métropole de prélever les pénalités forfaitaires et non remboursables prévues au contrat en cas de vol ou de non restitution du vélo (la pénalité appliquée correspond au prix d'achat du vélo emprunté).

Vos seules obligations portent sur l'entretien et la protection du vélo qui vous a été prêté.

Attention, le prêt est limité à un vélo par foyer.

Et une fois conquis par ces quelques mois d'essai, faites-vous plaisir : offrez vous un beau vélo!



Vélos classiques
(Caution de 268€)



Vélos à assistance électrique
(Caution de 1 350€)



Vélos cargo family
(Caution 3310€)



Vélos cargos à assistance électrique
(Caution de 3476€)



Vélos pliants
(Caution de 467€)



Tricycles pour adultes
(Caution de 498€)